

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la
LA MAIRIE
DE LAGARDE-MARC-LA-TOUR :**

**Jeudi 3 octobre 2024
à 19 HEURES 30**

En session ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

- ✓ Adhésion au groupement de commande porté par différents syndicats en ce qui concerne l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.
- ✓ Projet de rénovation de logement dans l'ancienne poste.
- ✓ Agrandissement du chalet de l'Etang : demande de subvention au Conseil Départemental
- ✓ Admission en non valeur
- ✓ MONDIAG ARTIF'
- ✓ Questions diverses